

Comment maintenir l'égalité entre les élèves au collège ?



1 Une salle d'étude dans un collège.



2 Un élève handicapé accueilli dans un collège.

Activités

Partir des documents

- Doc. 1** Que font les élèves dans cette salle ? Pourquoi cela permet-il de maintenir une égalité entre tous les collégiens ?
- Doc. 2** Comment la scolarisation de cet élève handicapé avec les autres élèves de sa classe est-elle rendue possible ?
- Doc. 3** Quels sont les avantages du système d'accompagnement éducatif organisé après les cours ?

Enquêter

- Quelles sont, dans votre collège, les actions qui permettent de maintenir l'égalité entre les élèves ?
- Comment pourriez-vous, en tant qu'élève, aider les élèves en difficulté pour augmenter leurs chances de réussir ?

Débattre

- Avez-vous vous-même le sentiment que vous bénéficiez du droit à l'égalité des chances dans votre collège ?

Que retenir du débat ?

- Expliquez en quelques lignes comment l'égalité entre les élèves est maintenue au collège. Vous pouvez suivre les pistes suivantes : les mesures prises par les adultes ; le rôle des élèves.

▶ Pour prolonger le débat

<http://www.education.gouv.fr/cid5677/accompagnement-educatif.html>

Le site de l'Éducation nationale propose des liens qui recensent les actions d'accompagnement éducatif mises en œuvre dans les régions.

3 L'accompagnement éducatif dans un collège de Marseille

Jeudi, 18 heures : toutes les salles de classe du 1^{er} étage du collège Jules-Ferry de Marseille sont éclairées. « L'école après l'école », concerne ici 141 élèves. Certains, comme Elyes, sont présents tous les soirs en soutien scolaire : « ça m'apporte de bonnes notes, j'ai eu un 13 et un 15,5 en français et maintenant, je révise le brevet blanc ».

Pour Nicolas, le professeur de français qui encadre cette séance de soutien scolaire, « c'est comme des cours particuliers ».

Pour Djamel, le professeur d'anglais, « certains élèves n'ont pas d'habitudes de travail et on leur apprend ces habitudes ; d'autres sont déjà plus autonomes mais trouvent ici un endroit au calme ».

D'après le site Internet du rectorat de Marseille, 2009.